

L'an deux mil dix-neuf, le quinze octobre, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis RICHAUDEAU, Maire.

**Date de convocation**: 8 octobre 2019

<u>Présents</u>: Jean-Louis RICHAUDEAU, Daniel RENAULT, Frédéric BRUNETEAU. Bruno MOUNIER, Christine RATEAUD, Laurent COSNARD et Aurélie ROY

Absentes excusées: Peggy PELLETIER (a donné procuration à Frédéric BRUNETEAU) et Emilie JOLLY.

Secrétaire de séance : Aurélie ROY

## **DERNIER PV DE REUNION**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dernier PV de réunion.

## **DECISION MODIFICATIVE**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de faire des écritures comptables afin de permettre le paiement de la facture d'achat de l'ordinateur portable.

615228 = - 1580 € 2183 : + 1580 €

Après avoir pris connaissance de ces écritures comptables, les membres du conseil, à l'unanimité des présents, autorisent la décision modificative telle que présentée.

## AJUSTEMENT DE L'ETAT DE LA DETTE

Monsieur le Maire informe qu'il y a la nécessité de faire des ajustements de l'état de la dette.

En effet, la trésorerie a constaté qu'une écriture antérieure à 2009 fait apparaître un solde positif à l'article 1678 « autres emprunts et dettes » pour la somme de 5 700.71 €.

Cet article doit être en conformité avec le montant de la dette de la commune pour l'année 2019.

Par conséquent il est proposé une augmentation du compte 1021 « réserve » pour être en conformité.

Après explication, les membres du conseil municipal, acceptent cette écriture purement comptable.

## **OUESTIONS DIVERSES**

- 1. <u>Contrat assurance</u>: Monsieur le Maire informe que les contrats d'assurance souscrits auprès de Groupama ont fait l'objet d'une réévaluation et d'une mise à jour. Pour l'année 2020, cette négociation représente une baisse de 1100 € pour l'ensemble des contrats (aucune modification des garanties).
- 2. <u>Municipales 2020</u>: Monsieur le Maire et Daniel, 1<sup>er</sup> adjoint, informent qu'ils ne se représentent pas pour un nouveau mandat.
- 3. <u>Projet arrêt de bus</u>: contact pris avec Monsieur REGNAULT du Département. Plusieurs démarches sont encore à faire pour que le projet se réalise.
- 4. <u>Point incendie</u>: le dossier est parti au SDIS pour validation. Il est précisé que la commune est en cours de négociation avec les propriétaires du Château afin d'acheter une partie du parc pour l'implantation de la bâche. Cette dernière sera utilisée par les propriétaires du château et pour la commune.
  - Des demandes de devis sont en cours. A réception de ces dernières, les demandes de subventions correspondantes pourront être faites.
- 5. Revue : présentation de la revue « profil croisé » de la société Ithéa présentant une synthèse sur la commune.

JL. RICHAUDEAU D. RENAULT F. BRUNETEAU.

B. MOUNIER C. RATEAUD L.COSNARD

A. ROY